

10.05.2012 – 09:26 Uhr

Résolution du Comité de l'USS Solidarité avec le personnel de Merck Serono

Bern (ots) -

Lors de sa dernière réunion, le Comité de l'Union syndicale suisse (USS) a adopté une résolution de solidarité avec les employé(e)s de Merck Serono menacés de licenciement collectif :

« Réuni le 9 mai à Berne, le Comité de l'USS fait part de sa totale solidarité avec le personnel de l'entreprise Merck Serono à Genève. C'est à juste titre, que les personnes menacées par le licenciement collectif annoncé s'opposent à la fermeture de l'entreprise. Une entreprise qui a réalisé 745 millions de francs de bénéfices l'an dernier et augmenté de 20 % ses dividendes n'a pas le droit de maltraiter, sans scrupule aucun, ses employé(e)s.

C'est pourquoi l'Union syndicale suisse (USS) exige de la direction de Merck Serono qu'elle revienne sur sa décision.

Le Comité de l'USS soutient la lutte du personnel de Merck Serono pour le maintien de ses emplois. Avec lui, l'USS exige de la direction de l'entreprise qu'elle fasse un premier pas en prolongeant le délai de consultation.

Le Comité de l'USS demande en outre aux autorités de la Confédération et du canton qu'elles agissent auprès de l'entreprise pour la réalisation des revendications susmentionnées et qu'elles mettent sur pied une task force tripartite, avec notamment les dirigeants allemands ayant des compétences décisionnelles. »

Contact:

Ewald Ackermann (031 377 01 09 ou 079 660 365 14), service de la communication de l'USS, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100718115> abgerufen werden.